

Gestion des Risques Psychologiques et Addictions



OBJECTIFS

- Une fois formé, le stagiaire sera en mesure de :
- Comprendre les objectifs de cette nouvelle exigence réglementaire.
 - D'identifier les effets de l'usage abusif des substances psychotropes et leurs conséquences.
 - Identifier l'assistance fournie par le programme de soutien.
 - Participer à la mise en œuvre des mesures adaptées dans son organisation.

REGLEMENTATION

Le règlement AIR-OPS amendé par le règlement (UE) 2018/1042 du 23 juillet 2018 prévoit la mise en place par les exploitants CAT d'un soutien, d'une évaluation psychologique des membres de l'équipage de conduite, ainsi que le dépistage systématique et aléatoire de substances psychotropes en vue de garantir l'aptitude médicale des membres de l'équipage de conduite et de cabine et de certains personnels critiques pour la sécurité (Personnel Part M, agents sols, TMA).



PUBLIC CONCERNÉ

Personnel de conduite (PNT), Personnel de cabine (PNC), Personnels critiques pour la sécurité (Agents sol, PEN, TMA L66 B1/B2, APRSeur) mais aussi les mécaniciens L66 et PEN.

PROGRAMME

- Introduction
- Les effets des substances psychotropes sur les individus et sur la sécurité des vols
- Lien entre stress et addictions
- Les responsabilités individuelles en ce qui concerne la législation applicable et les politiques relatives aux substances psychotropes
- Principe & tests de dépistage des substances
- L'évaluation psychologique : contenu & format
- L'assistance fournie par le programme de soutien
- Les principes de protection des données et de confidentialité

Les procédures établies au sein de l'organisation pour prévenir l'usage abusif de substances psychotropes et la pratique de l'évaluation psychologique. (Option personnalisation de la formation)

CONDITION(S) TARIFAIRE(S)

Module	Durée	Méthodes disponibles				Solutions et tarifs HT par stagiaire	
		@	Ⓜ	P	V	@	Intra
Gestion des risques psychologiques et addictions	1h30	•				48€	